

Compte rendu des données du sondage du Groupe de travail

En quoi consiste le présent document?

Le présent document de synthèse offre une description de ce que le sondage national de 2010, mené par le Groupe de travail la mobilité de la main-d'œuvre, nous permet permis d'en apprendre au sujet des définitions, des titres et du champ d'application de la profession de counseling et de psychothérapie. On y décrit d'abord le sondage comme tel, en présentant la façon dont il a été diffusé et les personnes qui y ont répondu. Il présente ensuite la vérification qui a été effectuée pour garantir l'exactitude et la pertinence des résultats. Enfin, il aborde l'ensemble des résultats, ainsi que les commentaires transmis par les répondants au sondage.

L'analyse statistique complète et compétente sur laquelle repose le présent compte rendu est l'œuvre du D^r Todd Milford, professeur auxiliaire à la faculté d'Éducation de l'University of Victoria. Pour leur part, Glenn Sheppard, Blythe Shepard, Lorna Martin et Barbara MacCallum ont effectué une analyse qualitative approfondie et détaillée. L'essentiel du travail appartient donc à ces scientifiques et universitaires, et toute erreur ou autre lacune dans le présent document serait attribuable au Groupe de travail, qui s'est efforcé de résumer et de vulgariser une grande quantité d'information en un format réduit.

Remarque au sujet de la terminologie

Dans l'ensemble du sondage, on a constamment utilisé les termes « profession » et « counseling » pour désigner de façon générique la diversité et la profondeur des interventions et des titres plus précis qui ont cours à l'échelle nationale. Les résultats du sondage ont permis de confirmer que l'utilisation du terme générique « profession de counseling » est bien comprise partout au Canada comme un terme inclusif; il reflète toute une gamme de titres précisément liés au counseling, comme ceux de conseiller-thérapeute, psychothérapeute, thérapeute en santé mentale, conseiller clinicien, conseiller de perfectionnement professionnel, conseiller d'orientation et bien d'autres. Ce constat est sans discussion, car les répondants ont, dans une très large majorité, reconnu que la « définition du counseling » et le « champ d'application » présentés dans le cadre du sondage décrivaient bien leur situation, même si eux-mêmes utilisaient plus de 70 titres différents liés au counseling et évoluaient dans plus de 250 types de pratique.

Pourquoi mener un sondage?

Le Groupe de travail voulait connaître le degré de consensus chez les personnes et les organismes canadiens à l'égard d'une définition du counseling et de la psychothérapie, ainsi que d'un énoncé du champ d'application de la profession de counseling et de psychothérapie. Il n'est pas indispensable que les différents territoires et provinces aient tous exactement la même

définition et le même champ, car ces éléments présentent des aspects différents qui résultent des pratiques professionnelles locales, des contentieux locaux concernant la réglementation et de diverses influences. Cependant, il importe de pouvoir comparer les champs et définitions provinciaux et territoriaux avec les définitions nationales, afin de voir s'ils sont sensiblement équivalents. Une fois cette équivalence réalisée, il s'ensuit une amélioration de la mobilité de la main-d'œuvre. Il se peut que l'on utilise des termes différents sous différentes instances juridiques, mais si l'on sait d'avance que ces termes désignent les mêmes réalités, alors nous sommes en présence d'une seule et même profession.

Pour établir ce jalon national, le Groupe de travail a passé en revue les champs d'exercice et les définitions professionnelles provenant des quatre coins du Canada et même de l'étranger. Le comité a ensuite élaboré des énoncés destinés à être soumis à l'examen des organismes gouvernementaux de réglementation, des associations et des professionnels individuels de partout au pays. Il s'agissait là de l'essentiel du sondage, qui posait la question suivante : Est-ce que ces énoncés vous décrivent bien, vous et votre organisme?

Qu'est-ce au juste que le Comité a présenté aux membres de la profession?

LES TITRES

- conseiller-thérapeute (C.-B., N.-É., N.-B.)
- psychothérapeute (ON, C.-B.)
- thérapeute en santé mentale (ON)
- conseiller/conseillère d'orientation (QC)
- thérapeute conjugal et familial (QC)
- conseiller en carrière (N.-B.)
- orienteur (QC)
- orienteur professionnel (QC)
- psychoéducateur (QC)
- conseiller clinique (C.-B.)
- conseiller/conseillère (QC)
- conseiller d'orientation professionnelle (QC)

DÉFINITION DU COUNSELING

Le counseling est une démarche relationnelle fondée sur le recours éthique à des compétences professionnelles précises en vue de faciliter le changement chez l'humain. Le counseling touche le bien-être, les relations, la croissance personnelle, le perfectionnement professionnel, la santé mentale et la maladie ou la détresse psychologique. La démarche de counseling se caractérise par l'application de principes cognitifs, affectifs, expressifs, somatiques, spirituels, développementaux, comportementaux, didactiques et systémiques qui sont reconnus.



CHAMP D'APPLICATION

Le texte qui suit constitue des lignes directrices pour le champ d'application des professions du counselling. Les statuts et règlements provinciaux peuvent varier.

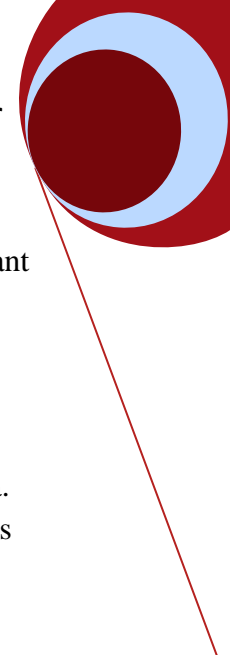
Le conseiller professionnel :

- est sensible à la diversité et à l'inclusivité, et il est disposé à y répondre;
- travaille à l'intérêt véritable des personnes, des couples, des familles, des groupes, des organismes, des collectivités et du grand public;
- travaille dans les domaines de la cognition, de l'émotion, de l'expression, du somatique, du développement humain, du comportement, de l'apprentissage et des systèmes interactifs;
- contribue à promouvoir la santé mentale en suscitant le développement et l'amélioration :
 - de la croissance et du bien-être personnels, relationnels, sexuels, professionnels et spirituels;
 - de la conscience et des ressources personnelles;
 - de la prise de décisions et de la résolution de problèmes;
- remédie et offre un traitement pour les troubles du fonctionnement cognitif, comportemental, interpersonnel et émotionnel;
- applique des méthodes d'évaluation précises et reconnues;
- peut aussi s'occuper de supervision, d'éducation, de formation, de consultation, de recherche, de diagnostic et de recommandation.

Un sondage en ligne a été développé (anglais et français) et on l'a fait parvenir à tous les organismes associés de près ou de loin au counseling au Canada. On trouvait dans le sondage un certain nombre de questions démographiques, puis une présentation des titres, de la définition et du champ d'application pour lesquels on demandait aux répondants dans quelle mesure ils étaient d'accord avec ces énonciations. 1 462 personnes ou organismes ont participé au sondage, en provenance de toutes les provinces et des territoires du Canada.

Pourquoi le comité a-t-il inclus des questions à propos des répondants au sondage?

Il y a des différences entre les personnes, et ces différences nous intéressent. Ainsi, lorsque les résultats indiquent une diversité de conceptions et de points de vue, il ne suffit pas de reconnaître qu'il y a une différence, nous voulons aussi savoir, par exemple, à quelle partie de la collectivité appartient telle ou telle portion de cette diversité. En posant des questions sur les caractéristiques démographiques et professionnelles, nous pouvons établir des liens entre les réponses données et le lieu de résidence, le lieu de travail et le bagage que chacun apporte à la profession, ainsi qu'établir des facteurs clés de la diversité, comme le sexe et l'âge du répondant.



En recueillant de l'information au sujet des répondants, nous pouvons rendre compte d'une réalité plus large que notre simple diversité. Nous pouvons en effet affirmer quelque chose quant à savoir à qui appartient telle ou telle aspect de la diversité.

Premier regard sur le sondage : le dénombrement

L'analyse d'un sondage nous permet de constater les convergences et les divergences, les similitudes et la diversité, en dénombrant certains éléments : combien a-t-on de ceci ou de cela. En outre, nous pouvons commencer à examiner de plus petits éléments du sondage, ce qui nous amène à faire des comparaisons, donc de l'analyse statistique. Mais avant tout, il faut analyser l'essentiel des résultats.

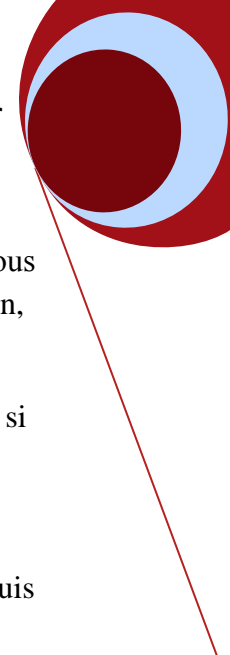
Les tableaux présentant les données démographiques et le détail des réponses se répartissent sur 121 pages, de sorte que la liste qui suit ne souligne que les résultats-clés. Par souci de simplicité, les nombres sont donnés strictement en tant que décomptes ou, tout au plus, sous forme de pourcentages lorsque l'aspect de proportionnalité semble utile.

- 46 organismes ont répondu au sondage.
- On a enregistré 1 416 répondants individuels.
- Il y avait des répondants de toutes les provinces et des territoires.
- 322 hommes (22 %) et 1 026 femmes (70,2 %) ont répondu à la totalité du sondage; 113 répondants (7,7 %) ont entrepris d'y répondre, mais ne l'ont pas terminé.
- 54,6 % étaient âgés de 41 à 60 ans; 21,1 % étaient moins âgés, tandis que 16,8 % étaient plus âgés.
- 982 (69,4 %) travaillaient en ville, 255 (18,0 %) dans les banlieues, 309 (21,8 %) en milieu rural et 55 (3,9 %) en régions éloignées.
- 156 (11,0 %) provenaient des minorités visibles, 98 (6,9 %) étaient des personnes handicapées.
- 57 (4,0 %) répondants se sont identifiés comme étant des autochtones.
- Lorsqu'on leur a demandé de s'auto-identifier en tant que membres d'un groupe, les répondants ont fourni 250 réponses différentes, qui vont du « vieil homme blanc » au « Perse », au « gai », en passant par le « traumatologue » et toutes les variantes intermédiaires possibles.

- 1 231 (86,9 %) répondants ont fait leurs études au Canada; 299 (21,1 %) aux É.-U.; 92 (6,5 %) ailleurs
- 199 (14 %) sont détenteurs d'un baccalauréat, 919 (65,0 %) d'une maîtrise et 127 (9 %) d'un doctorat
- Les répondants ont coché plus de 80 types de baccalauréat et 51 types de maîtrise, et 205 ont coché la case « autres ». On a dénombré 76 réponses différentes décrivant le type de doctorat.
- Les répondants ont cité 2 720 cours et séances de formation qu'ils jugeaient dignes de mention
- 25,8 % des répondants pratiquaient la profession depuis 5 ans ou moins, tandis que 15,5 % y œuvraient depuis plus de 20 ans.
- 595 (42,0 %) des répondants travaillaient en pratique privée; 397 (28,0 %) dans les écoles et universités; la plupart des autres provenaient des agences et du milieu de la santé.
- 76,6 % ont affirmé travailler le plus souvent auprès d'adultes; 20,3 % auprès des jeunes; 11,9 % auprès des enfants.
- 818 (57,8 %) ont répondu qu'ils pratiquaient un counseling général dans le domaine de la santé mentale; 423 (30,0 %) ont indiqué le domaine conjugal et familial; 282 (20,0 %) le domaine de la toxicomanie; 222 (15,5 %) le domaine des carrières; 171 (12,1 %) le milieu scolaire; 138 (9,7 %) les établissements postsecondaires. On a enregistré 259 suggestions d'autres types de pratique.
- Les répondants ont coché 38 différentes associations nationales faisant partie de la liste, et c'est l'ACCP qui obtint le plus grand nombre de mentions.
- En plus des titres professionnels énumérés dans la liste, les répondants en ont cité 70 autres jugés leurs préférés. Parmi les titres de la liste, ceux de psychothérapeute agréé, conseiller-thérapeute et conseiller clinicien (*Clinical Counsellor* en anglais) se sont révélés les plus populaires.

Le typique ou le diversifié?

Les faits parlent d'eux-mêmes. On peut les interpréter, les combiner pour formuler des hypothèses, mais ce faisant, il faut être prudent de ne pas leur faire dire ce qu'ils ne disent pas ou de sauter à des conclusions qui ne s'appuient pas sur un ensemble logique et factuel.



Certes, d'après cet ensemble de faits, il est permis d'énoncer que le sondage s'appuie sur les points de vue et les opinions d'un large éventail de personnes. On trouve de la diversité dans tous les paramètres dignes de mention : âge, lieu, identité sociale, identité professionnelle, formation, spécialisation et clientèle.

Bien que nous ne sachions pas de quelle façon se combinent les caractéristiques citées ci-haut, si nous supposons qu'elles sont toutes également probables, alors nous pouvons imaginer le répondant type du sondage. Il s'agirait d'une femme âgée entre 40 et 60 ans, qui travaille en ville, possède plusieurs identités complexes et qui a acquis sa formation professionnelle au Canada, au niveau de la maîtrise avec spécialisation identifiable. Elle exerce sa profession depuis 5 à 20 ans, travaille auprès d'adultes en pratique générale de soins de santé mentale, et elle se présente comme étant une psychothérapeute, conseillère-thérapeute ou conseillère clinicienne.

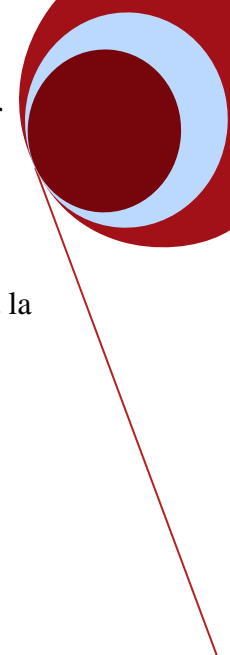
Nous savons tous que cette personne « type » n'est qu'un amalgame de traits et non une personne réelle. Mais il peut s'avérer utile de réfléchir à cette « répondante typique », car cela nous permet d'extrapoler intuitivement au sujet de l'une des dimensions de notre ensemble de données. Ce profil typique illustre en effet certaines tendances centrales autour desquelles gravite une vaste gamme diversifiée.

Comme nous le savons tous, nos diverses communautés professionnelles se composent d'individus uniques, et les répondants à notre sondage représentent toute la gamme des différences et de la diversité qui ressort de ces personnes uniques.

Lorsqu'il s'agit de savoir si des sous-groupes particuliers ont répondu différemment au sondage, il faut se tourner vers la statistique en se demandant si le sous-groupe a présenté la même diversité (variance) et les mêmes réponses typiques (valeur centrale) que l'ensemble des répondants.

Y a-t-il des différences notables entre ceux qui n'ont pas terminé le sondage et ceux qui ont répondu à toutes les questions?

Il faut en effet se demander s'il y a une différence entre ceux qui ont répondu partiellement et ceux qui ont répondu à toutes les questions du sondage; c'est là un point de départ crucial pour évaluer la façon d'interpréter le sondage, car nous devons déterminer s'il faut ou non les inclure dans les résultats (n'oublions pas que leur nombre s'élève à 113). S'ils représentent un « groupe différent », alors tout ce que nous savons c'est que leurs réponses ne sont pas les mêmes que celles du grand groupe. Nous pouvons savoir de quelles façons ils diffèrent, mais nous ne pouvons pas savoir pour quelles raisons. Ce que nous savons, par contre, c'est que si ces personnes forment un groupe différent, alors il n'est pas juste ni exact d'inclure leurs réponses avec celles des autres dans le cadre d'une même analyse.



Nous avons été heureux (et pour tout dire, soulagés!) de constater que les répondants partiels n'étaient pas différents de ceux qui avaient répondu à toutes les questions. Il s'agit là d'une question véritablement statistique, car elle est fondée sur l'interrogation suivante : « Quelle est la probabilité que nous soyons en présence de deux groupes distincts? ». Le détail des comparaisons révèle que les deux groupes présentent certaines différences, mais rien de systématique ni que l'on ne pourrait attribuer à la variabilité aléatoire. D'un point de vue mathématique, les deux groupes ne sont pas différents.

Y regarder à deux fois? Pourquoi?

Nous avons demandé aux répondants d'examiner la définition de counseling et le champ d'application de la profession de counseling, puis d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec ces énoncés avant même de les examiner, élément par élément, tels qu'ils sont présentés dans le sondage; puis nous leur avons demandé de faire la même exercice, mais cette fois-ci après les avoir évalués point par point. Ainsi, nous avons été en mesure de recueillir à la fois les premières impressions et le « second examen objectif », ces perceptions étant parfois fort différentes. Nous croyons que cette approche pourrait avoir amélioré la fiabilité des résultats. Comme l'indiquent les tableaux à la fin du présent commentaire, les réponses recueillies dans ces deux contextes ne présentent pas de différences que l'on ne pourrait pas attribuer à la simple variation aléatoire.

Il s'agit néanmoins d'un aspect crucial de la validité de notre sondage, car cela indique que les répondants se sont non seulement forgé une première impression de ces énoncés, mais qu'ils sont restés d'accord, même après les avoir parcourus et examinés en détail. Nous sommes donc assurés que les résultats du sondage résistent à tout examen.

Y a-t-il une différence entre ceux qui sont d'accord avec la définition et le champ et ceux qui ne le sont pas?

Il s'agit là d'une question cruciale, car, malgré que dans l'ensemble on ait recueilli un fort appui à la définition et au champ tels que présentés, il y avait aussi certains désaccords. Si ce désaccord est particulier à un groupe, on peut en conclure que le groupe n'est pas inclus dans ces identificateurs cruciaux ou, à tout le moins, que ses répondants s'en sentent exclus.

Langue. On n'a noté aucune différence entre les répondants anglophones et francophones.

Éducation. Sur le plan des probabilités, le niveau d'études (Éducation) fut un facteur déterminant du degré d'accord, présentant un écart plus grand que ne pourrait l'expliquer la simple variation aléatoire. Le désaccord exprimé se chiffrait à un sur dix chez les répondants détenteurs d'un doctorat et à un sur huit chez les détenteurs d'une maîtrise. Évidemment, le débat reste entier quant à la façon d'interpréter cette donnée. Toutefois, les membres du Groupe de



travail ont eu l'impression que les praticiens détenteurs d'un doctorat constituent un groupe minoritaire qui est rompu à l'analyse critique et à la hiérarchisation. Il ne serait donc pas surprenant qu'ils manifestent un degré de désaccord plus élevé, et il est plutôt réconfortant de constater qu'en tant que groupe, ils ont tout de même appuyé les énoncés dans une proportion de plus de 90 %.

Âge de la clientèle. De prime abord, il semblait que l'âge de ses clients était aussi un facteur de différence. Le fait de travailler auprès de clients très jeunes ou très âgés rendait la probabilité d'un désaccord statistiquement observable. Toutefois, lorsqu'on examine cet aspect de plus près, on constate que ceux et celles qui travaillaient auprès d'enfants et de personnes âgées étaient si peu nombreux qu'il était impossible de déceler un véritable motif. Le problème équivaut, sur le plan statistique, à celui que l'on a lorsqu'on procède à l'agrandissement d'une photo. À mesure que l'on agrandit une partie de plus en plus petite de la photo, la qualité de l'image devient de plus en plus floue. Il est néanmoins réconfortant de savoir, encore une fois, que ce groupe s'est montré très d'accord, et pas seulement d'un niveau d'accord semblable à l'ensemble des répondants. Nous pouvons donc affirmer que le degré d'accord fut très élevé à l'égard des principaux concepts présentés dans ce sondage, et ce, dans l'ensemble des groupes de répondants; cependant, certains semblent présenter un niveau d'approbation légèrement moins élevé que d'autres.

Ce que nous avons appris. Nous pouvons affirmer qu'en tant que groupes, ceux qui sont détenteurs d'un doctorat et ceux qui travaillent auprès des jeunes et des personnes âgées soutiennent les énoncés relatifs à la définition et au champ, mais pas dans une aussi large mesure que les répondants types.

À ce stade-ci, nous ne devons pas perdre de vue que nous posons des questions sur des statistiques et que de telles questions, tout comme leurs réponses, s'appliquent à des populations ou à des échantillons et non à des individus.

Certes, on admet avoir observé très peu de différences marquées, mais qu'en est-il des tendances et des prédictions? Pourrait-on trouver quelque chose de ce côté?

Peut-on prédire les résultats d'après une des données démographiques ou d'autres paramètres?

Comme nous l'avons vu, il y a, dans l'ensemble des réponses au sondage, une très grande diversité. Et nous savons qu'il y avait une échelle de gradation en cinq points, allant de « très en désaccord » à « très d'accord », pour les réponses à la question concernant l'approbation des énoncés relatifs à la définition et au champ d'application. La plupart des réponses reçues étaient dans la gamme « d'accord », mais il restait de l'espace pour une certaine variation. Voici la

question statistique que nous pouvons poser : Peut-on attribuer à la diversité des répondants une partie de la variabilité observée dans les réponses?

Nous avons noté toute une série de liens très intéressants et instructifs!

En provenance des territoires. Les répondants en provenance des territoires avaient tendance à appuyer davantage la définition que l'énoncé du champ d'application. Il ne s'agissait pas de grandes différences, soit environ trois points de pourcentage, mais on ne pouvait pas attribuer cet écart au hasard. Conférer une signification à cette différence relève de l'interprétation et de l'opinion, et l'une des hypothèses spéculatives envisagées par le Groupe de travail est que ce résultat s'expliquerait par le fait que lorsqu'on habite en région éloignée, on a besoin d'une identité professionnelle solide, sans compter que n'ayant pas accès aux ressources urbaines, on doit accepter un champ d'application beaucoup plus large.

Âge du praticien. On a noté une différence d'appui à la définition entre les répondants dans la trentaine et ceux dans la cinquantaine, le groupe des plus jeunes présentant une plus grande variabilité. Et il ne faut pas négliger le fait que, malgré que ces groupes différaient l'un de l'autre, ni l'un ni l'autre ne différait, sur le plan statistique, du groupe de l'ensemble des répondants. À nouveau, il n'est pas possible d'associer une signification claire à ce constat. Le Groupe de travail a formulé l'hypothèse selon laquelle il n'est pas étonnant qu'un groupe de praticiens plus jeunes présente un éventail un peu plus étendu de réponses.

Le fait de vivre ou non en région éloignée. Lorsqu'appelés à porter un second regard sur la définition du counseling, les répondants de tous les groupes ont réitéré un fort appui, mais ceux qui travaillent en régions éloignées ont présenté une légère tendance à modérer leur appui, tandis que les répondants ne travaillant pas dans des régions éloignées avaient plutôt tendance à raffermir leur accord avec la définition. Ce motif n'a pas été constaté dans le cas de l'énoncé relatif au champ d'application.

Éducation. Les répondants ayant une formation de maîtrise adhéraient à la définition, mais pas autant que les répondants détenteurs d'un doctorat. Cependant, on a observé la situation inverse dans le cas du champ d'application, les répondants détenteurs d'un doctorat étant moins favorables. Il s'agissait de différences peu marquées, soit moins de trois points de pourcentage, le tout dans un contexte d'approbation très marqué dans l'ensemble.

L'appartenance à une association nationale. Pour cette comparaison, on a été aux prises avec le problème de déterminer dans quelle mesure on peut agrandir la photo sans qu'elle ne devienne trop floue. Le fait d'appartenir à une association nationale a contribué à la dispersion des données, mais on n'a pas pu associer quelque motif statistique discernable à cette variabilité.



L'absence de différences a aussi sa signification. Peu importe de quelle province vous provenez, que vous pratiquiez dans un contexte réglementé ou non et depuis de nombreuses années ou non, car aucun de ces paramètres ne fait de différence. Les praticiens privés ont présenté une faible tendance à se montrer plus d'accord avec le champ d'application, tandis que les praticiens de l'art-thérapie adhéraient davantage à la définition, mais aucune de ces tendances n'était assez significative pour révéler quelque détail particulier.

Dans l'ensemble, la définition du counseling et le champ d'application associé à cette définition ont recueilli un fort appui.

L'essentiel des résultats statistiques

Niveau d'adhésion à la définition (réponse a priori)

	Fréquence	Pourcentage incluant les répondants partiels	Pourcentage sans les répondants partiels
Répondants partiels	243	16,6	
Très d'accord	601	41,1	49,3
D'accord	538	36,7	44,2
Ni d'accord, ni en désaccord	48	3,3	3,9
En désaccord	29	2,1	2,4
Très en désaccord	3	,2	,2
Total	1462	100,00	100,00

Niveau d'adhésion à la définition (réponse a posteriori)

	Fréquence	Pourcentage incluant les répondants partiels	Pourcentage sans les répondants partiels
Répondants partiels	263	18,0	
Très d'accord	617	42,2	51,5
D'accord	492	33,7	41,0
Ni d'accord, ni en désaccord	47	3,2	3,9
En désaccord	38	2,6	3,2

Très en désaccord	5	0,3	,4
Total	1462	100,00	100,0

Niveau d'adhésion au champ d'application (réponse a priori)

	Fréquence	Pourcentage incluant les répondants partiels	Pourcentage sans les répondants partiels
Répondants partiels	272	18,6	
Très d'accord	631	43,1	53,0
D'accord	484	33,1	40,6
Ni d'accord, ni en désaccord	43	3,0	3,6
En désaccord	26	1,8	3,3
Très en désaccord	6	0,4	,5
Total	1462	100,00	100,00

Niveau d'adhésion au champ d'application (réponse a posteriori)

	Fréquence	Pourcentage incluant les répondants partiels	Pourcentage sans les répondants partiels
Répondants partiels	285	19,5	
Très d'accord	607	41,5	51,6
D'accord	488	33,3	41,4
Ni d'accord, ni en désaccord	45	3,2	3,8
En désaccord	29	2,0	2,5
Très en désaccord	8	0,5	,7
Total	1462	100,00	100,0

Les résultats, considérés dans leur ensemble, révèlent une adhésion constante de plus de 93 % et un niveau de désaccord toujours inférieur à 4 %. Il s'agit là de l'expression remarquable d'un quasi-consensus, ce qui démontre que malgré la très grande diversité de nos lieux de travail, de

nos titres d'emploi, de nos âges, de nos modalités et de nos clientèles, nous disposons d'une identité professionnelle fondamentalement solide.

Cet état de fait n'est pas seulement emballant, c'est un point d'ancrage crucial pour notre profession, car il nous permet d'affirmer que nous ne sommes pas une accumulation d'identités, mais plutôt que nous constituons un corps professionnel capable d'accueillir la diversité.

Au-delà des chiffres, savoir écouter le concert des voix

Pourquoi a-t-on demandé aux répondants d'exprimer leur point de vue et leurs commentaires?

À plusieurs endroits dans le sondage, nous avons offert la possibilité aux répondants de nous faire part de leurs idées, de leurs impressions, de leurs réactions et de leurs réponses créatives. Nous croyons qu'il est important de procéder ainsi, car un sondage dirige les réponses vers un ensemble d'options, ce qui restreint forcément l'expression de la subjectivité personnelle. L'ouverture aux commentaires ajoute de la richesse et de la profondeur aux réponses reçues.

Nous sommes très privilégiés d'avoir pu compter sur la présence au sein de notre comité de chercheurs experts et aguerris en matière d'analyse qualitative. Ils ont examiné chacun des commentaires, mot à mot, ligne par ligne, ne se contentant pas d'entendre ce qui y était dit, mais aussi de déterminer sous quels thèmes et catégories il fallait les classer.

Qu'a-t-on appris des commentaires de la communauté des conseillers et psychothérapeutes?

L'ensemble des données qualitatives est particulièrement volumineux et si l'on veut obtenir des résultats qui ont un sens et sont gérables, il faut pouvoir les regrouper par thématiques. Voici un échantillon des thèmes les plus courants que nous avons relevés en écoutant nos répondants.

Certains répondants ont trouvé que nous n'avions pas été clairs quant au type de matériel que nous leur demandions d'examiner. Certains ont indiqué dans leurs commentaires qu'ils trouvaient la définition et le champ d'application insuffisamment précis, alors que l'idée qui sous-tend de tels énoncés est d'assurer le maximum d'inclusivité, ainsi qu'un point de départ pour définir des activités et des spécialisations particulières. Nous avons appris à rendre la chose très claire pour l'avenir. Autrement dit, nous voulions présenter une définition et un champ d'application dans lesquels le plus grand nombre possible de professionnels sauraient trouver une place pour leurs pratiques et leurs orientations professionnelles, sans pour autant qu'aucun d'entre eux ne doive s'engager à offrir tous ces services ni à adopter toutes ces orientations.

Certains répondants ont apprécié la connotation des énoncés, mais pas leur expression. Dans bien des commentaires, les répondants ont indiqué leur accord de principe, mais tout en suggérant une autre formulation ou d'autres structures grammaticales.

Certains répondants n'ont pas apprécié l'usage de mots ayant des connotations médicales. Bien que le matériel présenté soit, selon nous, très rationnel et centré sur le processus, certains ont tout de même jugé que des mots comme « diagnostic » et « troubles » comportaient la connotation indésirable du modèle médical.

Certains répondants ont eu l'impression qu'ils seraient obligés d'accomplir tout ce qui est décrit dans la définition et le champ d'application. Alors que les énoncés de la définition et du champ visaient essentiellement à rendre compte de la variété et de la profondeur de la profession, certains commentaires recueillis indiquaient que les répondants avaient l'impression que ces énoncés les obligeraient à accomplir le plus de tâches possible reliées au rôle de thérapeute.

Les définitions de certains mots sont déterminantes. Nous avons recueilli plusieurs commentaires judicieux sur les différentes formes que pourraient prendre la définition et le champ d'application selon la façon de définir les mots utilisés. Les mots « spirituel », « expression » et « santé mentale » sont trois exemples de termes qui ont suscité des questions et des commentaires au sujet de leur définition.

En résumé

Quarante-six organismes et 1 146 répondants individuels ont participé au sondage ayant pour but de valider une définition du counseling, un ensemble de titres et un champ d'application de la profession de counseling dans son ensemble. Il en est résulté un quasi-consensus obtenu auprès de répondants représentant un large éventail d'âges, de modalités, de spécialisations, de rôles, de lieux et de formations.

L'établissement de ce niveau de consensus au sein de notre profession peut à présent servir de fondation solide pour l'élaboration de codes de déontologie, de normes d'exercice, de normes d'agrément et de modèles de gouvernance, permettant ainsi de définir une profession qui comporte une identité et une mobilité nationales.